

Le 25 mars 2019

Mémoire de la Fédération nationale des retraités présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes :

Les défis auxquels les femmes âgées font face et qui contribuent à leur pauvreté et à leur vulnérabilité

Nous vous remercions de donner à la Fédération nationale des retraités (FNP) l'occasion d'aborder la question de la pauvreté des femmes âgées, et ce, du point de vue des aînés eux-mêmes. La FNP représente environ 100 000 aînés qui font partie de différents organismes affiliés.

Il ne fait aucun doute que les femmes âgées ne forment pas un groupe homogène. Cependant, nous savons aussi qu'environ la moitié de toutes les femmes âgées (65 ans et plus) sont susceptibles d'avoir un revenu inférieur à 25 000 \$; pour certaines d'entre elles, leur revenu sera beaucoup plus faible. De plus, des données récentes sur le revenu, obtenues de Statistique Canada, montrent que la tendance selon laquelle la pauvreté des femmes était à la baisse – tendance que l'on a pu observer dans les années 1970 jusqu'au milieu des années 1990 – est maintenant inversée. En effet, au cours des deux dernières décennies, la pauvreté chez les femmes a augmenté¹.

De nombreux facteurs influent sur le risque de pauvreté chez les personnes âgées, mais le fait d'être une femme âgée est celui qui semble poser le plus grand risque. Au Canada, ce sont les femmes âgées vivant seules qui sont les plus susceptibles de subir un « remplacement du revenu insuffisant », selon les économistes Bazel et Mintz de l'Université de Calgary². Ces chercheurs ont constaté qu'au Canada, les femmes de 65 ans et plus sont près de deux fois plus susceptibles de vivre seules (31,5 %) que leurs homologues de sexe masculin (16 %).

Mis à part la brève analyse récente de Statistique Canada et la recherche de Bazel et Mintz citées précédemment, il semble y avoir un manque de recherche à l'échelle nationale sur les femmes âgées vivant dans la pauvreté. Toutefois, le bureau de la Colombie-Britannique du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) a récemment analysé les données de

¹ Dan Fox et Melissa Moyser, « [Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe – Le bien-être économique des femmes au Canada](#) », Statistique Canada, 2018.

² Philip Bazel et Jack Mintz, « Income Adequacy among Canadian Seniors: Helping seniors most », École de politique publique de l'Université de Calgary, 2015.

Statistique Canada produites en 2016 et relatives aux femmes âgées en Colombie-Britannique³. L'analyse du CCPA a révélé que, chez les femmes âgées vivant seules en Colombie-Britannique, la probabilité de vivre dans la pauvreté est plus de quatre fois plus grande que chez les femmes qui vivent avec un conjoint ou un autre membre de leur famille. Les femmes âgées sont également plus susceptibles d'être pauvres et de vivre seules que les hommes. La moitié des femmes âgées de la Colombie-Britannique avaient un revenu inférieur à 24 600 \$. En moyenne, les revenus provenant de régimes de pension privés sont deux fois plus élevés chez les hommes âgés que chez leurs homologues féminines (17 700 \$ pour les hommes contre 9 300 \$ pour les femmes). Les hommes reçoivent également des prestations du RPC beaucoup plus élevées⁴.

Nous n'avons aucune raison de croire que les niveaux de pauvreté et d'inégalité touchant les femmes âgées seraient très différents dans les autres provinces ou territoires.

Certains soutiennent que, puisque les femmes sont maintenant sur le marché du travail en plus grand nombre qu'auparavant (en 2015, 89,3 % des femmes faisaient partie de la population active comparativement à 58,4 % en 1976), elles recevront des sommes plus élevées du RPC, toucheront un revenu de retraite du secteur privé et seront probablement moins pauvres. En réalité, les femmes gagnent actuellement environ 32 cents de moins pour chaque dollar gagné par un homme, et bon nombre d'entre elles sont susceptibles d'occuper des emplois à temps partiel qui n'offrent pas de régime de pension. À moins que les gouvernements ne prennent des mesures directes, cette situation discriminatoire et inacceptable perdurera.

Pour de nombreuses femmes âgées à faible revenu, l'accès aux soins de santé, à la nourriture, au logement, au transport en commun, aux soins à domicile, au soutien à domicile et aux médicaments d'ordonnance essentiels est inadéquat et difficile. Notons cependant que les femmes âgées qui vivent seules sont particulièrement vulnérables et peuvent parfois se retrouver sans logement et malades.

La discrimination fondée sur le sexe et l'âge, généralisée et omniprésente, fait en sorte que les femmes les plus vulnérables et les plus pauvres de notre société peuvent être maltraitées, y compris par ceux dont le travail consiste à prendre soin d'elles. En Colombie-Britannique, les médias rapportent parfois des cas de femmes âgées qui ont reçu leur congé de l'hôpital et qui ont ensuite été dirigées vers des refuges pour sans-abri. Cette année, en février, les médias ont signalé qu'une femme âgée a reçu son congé d'un hôpital de Chilliwack et qu'elle a été déposée en taxi devant une maison de transition : elle ne portait qu'une blouse d'hôpital et une seule chaussure. Elle est tombée gravement malade et a été renvoyée à l'hôpital par le directeur de la maison de transition.

Toujours en février 2019, une femme sans-abri de 76 ans souffrant de graves problèmes d'incontinence et de mobilité a reçu son congé de l'hôpital Surrey Memorial, en Colombie-Britannique, et a été envoyée par taxi dans un refuge pour sans-abri de Chilliwack, à

³ Centre canadien de politiques alternatives, bureau de la Colombie-Britannique, « Poverty and Inequality Among British Columbia's Seniors », 2017.

⁴ Jesse Winter, « [From the Hospital to the shelter and back again Homeless B.C. senior caught in heartbreaking shuffle](#) », *The Star*, Vancouver, 23 mars 2019.

70 kilomètres de là, où l'on n'était pas en mesure de prendre soin d'elle. Le refuge a demandé l'aide du maire de Chilliwack, Ken Popove, qui a dénoncé publiquement la situation.

En mars, une autre femme sans abri de 64 ans à la santé fragile, ayant consommé de l'héroïne toute sa vie, s'est opposée à ce qu'on l'envoie au même refuge après être sortie du Surrey Memorial Hospital.

Ces incidents sont seulement ceux qui ont été médiatisés : ils ne représentent qu'une partie du portrait. C'est ainsi que notre système de santé traite les femmes âgées. Les femmes elles-mêmes n'ont pas voix au chapitre. Encore là, nous n'avons aucune raison de supposer que le sort des femmes âgées pauvres, malades et sans-abri ailleurs au Canada est très différent.

Nous croyons fermement qu'en tant que société dotée d'une Charte des droits et libertés qui consacre le droit des femmes à l'égalité, nous devons passer à l'action. Le gouvernement canadien doit élaborer d'urgence un plan d'action global qui mettra l'accent sur la pauvreté des femmes âgées et trouver des moyens de s'attaquer à cette pauvreté dans le plein respect de leur dignité humaine et de leurs droits en tant que femmes canadiennes.

Veuillez accepter mes salutations les plus sincères.

La présidente de la Fédération nationale des retraités,

Trish McAuliffe